

Procès-verbal de l'élection complémentaire du 11 juin 2026 des membres de la CDPI de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes du Grand Est

Conformément aux dispositions du code de la santé publique et au règlement intérieur du Conseil national de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes, le conseil régional de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes du Grand Est, réuni en séance plénière le 11 juin 2026, a procédé à l'élection des membres de la chambre disciplinaire de première instance de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes du Grand Est à la suite de l'organisation des élections complémentaires de la section externe collège libéral du conseil régional de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes du Grand Est.

Sièges à pourvoir :

Mandat 2024-2030

- 1 siège de membre titulaire
- 2 sièges de membres suppléants

Mandat 2021-2027

- 1 siège de membre titulaire
- 1 siège de membre suppléant

Ouverture du scrutin à 11h30

Christophe FLORIOT est désigné président du bureau, Frédérique LESAGE et Hubert JUPIN assesseurs.

12 titulaires sur 15 élus sont présents, le quorum est atteint : la présente élection peut se tenir.

Il est procédé aux opérations de vote, sur appel nominal.

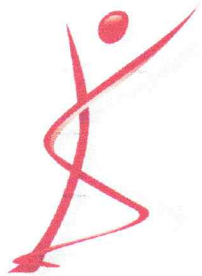
Le scrutin est secret.

L'élection est acquise à la majorité simple. Par conséquent, sont élus titulaires, les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix dans la limite des sièges à pourvoir, puis élus suppléants, les candidats qui suivent dans l'ordre du nombre de voix obtenues. En cas d'égalité des voix, le plus âgé est proclamé élu.

Clôture du scrutin à 12h30

Décompte des voix obtenues par candidat:

collège	mode exercice	civilité / prénom / NOM	Nombre de voix
EXTERNE	LIBERAL	M. Franck MUFFAT	10
		M. Rénaud PAYEN	11
		Mme Julie PETRE BIGOT	10



Nombre de suffrages exprimés : 12

Nombre de bulletins déclarés blancs : 1

Nombre de bulletins déclarés nuls : 0

Sont proclamés élus membres de la Chambre disciplinaire de première instance de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes du Grand Est au titre du mandat 2024-2030 :

Membre titulaire :

- M. Rénaud PAYEN

Membres suppléants :

- M. Franck MUFFAT

- Mme Julie PETRE BIGOT

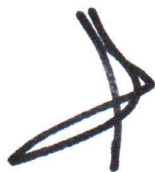
Au titre du mandat 2021-2027, aucune candidature n'ayant été enregistrée pour le siège de membre titulaire et le siège de membre suppléant déclarés vacants, il n'a pas été procédé à l'élection pour ces sièges.

Réclamations : néant

Décisions motivées prises par le bureau de vote sur les incidents qui ont pu se produire au cours des opérations de vote : néant

Fait à Nancy, le vendredi 11 juin 2026

Le président du bureau de vote,
Christophe FLORIOT



Les assesseurs,

Frédérique LESAGE

Hubert JUPIN

